

MOUVEMENT INTRA-ACADEMIQUE 2ND DEGRE 2017 :

Avec Sud Education, un suivi personnel pour vous défendre et vous informer rapidement !

Si vous demandez une mutation intra-académique dans le 2nd degré, SUD Education peut **défendre votre demande et la suivre du début à la fin de la procédure** en vous fournissant rapidement les infos **qui vous concernent**. Pour ceux et celles qui font appel à nous :

- nous donnons des conseils avisés pour vos vœux... *mais ça c'est déjà fait !*

- si un ou plusieurs de vos barèmes calculés par l'administration (affichés sur SIAM à partir du 28/04 à 14h) sont erronés, et notamment ne prennent pas en compte des bonifications auxquelles vous avez droit : nous vous aidons pendant la **phase de contestation des barèmes** (jusqu'au 14 mai pour les certifié.e.s et agrégé.e.s, au 11 pour les PLP) afin d'obtenir une rectification. L'an dernier **100 % des collègues que nous avons défendu.e.s à ce stade ont vu leurs barèmes rectifiés !**

- au moment des affectations, nous vous défendons et chercherons si une amélioration est possible, et ce au moins aussi bien que d'autres syndicats dont certains vous font miroiter leur savoir-faire ; et nous vous informerons de votre affectation par SMS **dans la demi-journée** si vous nous laissez un numéro de téléphone portable (le midi si en Commission Paritaire elle a été décidée en matinée, le soir si la décision a eu lieu l'après-midi), ou sinon par mail le soir-même.

Vous pouvez nous solliciter **à tout moment de la procédure de mutation**, et donc même si vous n'avez pas encore fait appel à nous solliciter ! Pour cela, merci de nous contacter (contact@sud-education-loiret.org), et si possible de remplir la fiche de suivi disponible sur notre site www.sud-education-loiret.org ou de nous envoyer le récapitulatif de vos vœux.

Sur notre site vous trouverez également un bon nombre d'informations sur le mouvement intra, consultez-le !

Mais une fois votre affectation connue, ce n'est pas forcément terminé pour vous ! Et dans ce cas-là nous restons à vos côtés :

- si votre affectation ne vous convient pas pour des raisons d'ordre médical ou d'éloignement familial, vous pouvez demander une **révision d'affectation**, que nous pourrions défendre en Commission Paritaire ; pour cela, il faudra nous contacter **rapidement** après avoir reçu votre affectation, afin que nous vous expliquions les détails de la procédure ;

- si vous êtes affecté.e en tant que **TZR** pour la prochaine année scolaire, votre rattachement administratif et une éventuelle affectation à l'année seront examinés en Commission Paritaire avant les vacances d'été. Pour que nous vous défendions et empêchions que vous vous retrouviez dans une situation difficile (poste partagé entre des établissements éloignés par exemple), **contactez-nous avant** (fin juin-début juillet). Les dernières années nous sommes intervenus un bon nombre de fois et avons réussi à faire modifier bien des situations !

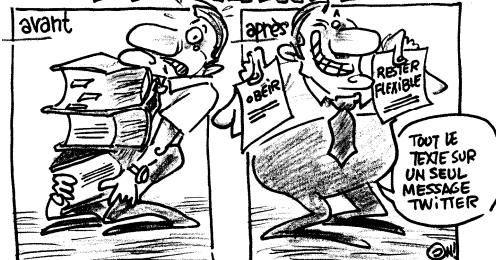
Redisons-le : pour votre mutation ou votre affectation de TZR, Sud Educ c'est comme pour les luttes, on ne lâche rien !

DERNIERES NOUVELLES

En lien avec notre article page 2 : Nous apprenons l'ouverture à la rentrée prochaine d'un collège privé hors contrat, dirigé par un prêtre proche de la mouvance intégriste, dans le quartier de l'Argonne à Orléans. Encore une tentative pour affaiblir le service public d'éducation et pour conditionner un certain nombre de jeunes avec des enseignements réactionnaires, avec la bénédiction du FN qui encourage de telles initiatives... MAIS NOUS ALLONS REAGIR !

SUD éducation Loiret - Eure-et-Loir
c'est aussi sur la fesse de bouc :
www.facebook.com/sudeducationloiret

CODE DU TRAVAIL



éducation
SUD

Syndicat SUD éducation Loiret - Eure-et-Loir
12 Cité St Marc, 45000 Orléans ■ Tél. : 02 38 83 58 29
contact@sud-education-loiret.org
www.sud-education-loiret.org

Union
syndicale
Solidaires